



RAPPORT FINANCIER

2023

www.tsfi.org



**TÉLÉCOMS
SANS FRONTIÈRES**
Communications for life



SOMMAIRE

Vinnytsia, Ukraine - Juillet 2023

Suite au conflit armé, TSF a mis en place des connexions Wi Fi dans les centres d'accueil des Ukrainiens ayant dû quitter leur logement et se déplacer vers l'ouest.

1 Présentation de TSF

3-6

2 Le rapport du trésorier

7-11

3 Les comptes annuels

12-25

4 Les actions de TSF en chiffres

26-29



Cyclone Otis, Mexico –
Octobre 2023

Suite au cyclone Otis, TSF, avec l'aide la Croix Rouge
mexicaine, permet aux populations locales sinistrées de
passer leur premier appel.

1

PRESENTATION DE TSF

TSF en chiffres	4
Le financement de TSF	5-6

TSF EN CHIFFRES

BUDGET TSF

2,6 M€

RESSOURCES HUMAINES

14 salariés (temps plein sur le siège international et sur le bureau d'intervention d'Amérique)

12 employés locaux sur les missions en cours dans le monde

32 volontaires (au siège international et sur le bureau d'intervention d'Amérique)

TSF en action en 2023

11 Missions de connectivité

2 Missions d'accès à l'information

2 Missions d'inclusion numérique

TSF depuis 1998



+ 870

Organisations
nationales et
internationales
aidées



TSF a aidé

+ 20 Millions

de personnes affectées



Interventions dans

+ 80 pays

Le financement de TSF

Le financement de TSF est constitué de mécénats d'entreprise, de subventions de fondations, d'organismes institutionnels et de dons de particuliers.

Partenariats, la garantie d'une réactivité immédiate

Les partenariats noués sur le long terme permettent à notre organisation d'être réactive et d'intervenir immédiatement sur tout terrain d'urgence humanitaire dans le monde. C'est en effet dans les tous premiers jours que nous pouvons aider à sauver des vies. Sans ces partenariats, nous ne pourrions pas agir avec la même rapidité et la même efficacité.

Financements privés et publics, essentiels pour intervenir sur les crises durables et pour nos projets innovants

Les financements institutionnels et privés garantissent également notre intervention sur la durée quand la réponse le nécessite et permettent également de nous inscrire sur des programmes à plus long terme qui engagent l'implémentation de solutions innovantes développées par notre département R&D.

Dons de particuliers

Les dons individuels sont essentiels pour les missions de TSF et viennent renforcer les programmes en cours.

Indépendance de TSF

Télécoms Sans Frontières a construit ses partenariats avec des entreprises internationales de façon à lui garantir une totale indépendance dans la mise en œuvre de ses actions et de ses programmes. Ces financements privés représentent 86% des ressources de l'organisation. La diversité de ses partenaires lui permet d'être libre vis-à-vis de toute influence politique, religieuse ou économique.

Une gestion rigoureuse et transparente

90% des fonds sont directement attribués aux programmes venant en aide aux bénéficiaires. Les 10% restants servent à financer le fonctionnement de l'organisation, essentiel pour la mise en œuvre de ces programmes, et la recherche de nouveaux fonds.

Télécoms Sans Frontières est une association Loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'intérêt général.

Nous sommes contrôlés chaque année par un commissaire aux comptes indépendant, audités régulièrement par des organismes tels que la Commission Européenne et agences des Nations-Unis partenaires. Au-delà de la vérification légale, ces audits garantissent la rigueur de gestion, la bonne utilisation des fonds et la mise en œuvre de politiques de qualité.

Nous publions également sur notre site un rapport financier annuel justifiant l'origine et l'utilisation de ses financements.

TSF à l'étranger

Nos financements sont également assurés par nos représentations à l'international.

Les bases opérationnelles d'Europe, Asie, Afrique et d'Amérique latine & Caraïbes travaillent en collaboration avec les gouvernements et ONG de leur zone et nouent des partenariats dans le cadre de programmes humanitaires répondant aux urgences identifiées.

L'organisation indépendante et à but non lucratif « Friends of TSF » collecte des fonds, principalement aux États-Unis, dans le but de financer les programmes humanitaires de TSF. Elle permet aux entreprises et aux citoyens américains de bénéficier de déductions fiscales sur leurs dons.



Indonésie – Août 2023

TSF forme le centre de coordination pour l'assistance humanitaire de la gestion de désastres de l'Asie du Sud-Est (AHA Centre) sur les télécommunications satellitaires d'urgence pour leur permettre d'être autonomes.

2

LE RAPPORT DU TRESORIER

L'activité de l'année 2023 8

La présentation des emplois
et des ressources 9-10

Les perspectives 2024 11

L'activité de l'année 2023

L'année 2023 confirme les tendances passées avec des besoins humanitaires importants liés aux déplacements massifs de populations à travers le monde suite à des problèmes d'ordre économique ou conflits armés, ainsi que des désastres naturels toujours aussi nombreux.

L'association est intervenue en 2023 sur sept urgences majeures sur lesquelles des actions de connectivité ont été menées: le conflit armé en Ukraine ayant entraîné un déplacement massif des populations de l'est du pays, le tremblement de terre ayant touché la Turquie et la Syrie en février 2023, les inondations en Libye, le séisme ayant frappé le Maroc en septembre 2023, la crise migratoire des Balkans qui touche la Bosnie notamment, l'île Lesbos en Grèce qui accueille des milliers de demandeurs d'asile et le conflit syrien où TSF, depuis 2012, est engagée auprès des hôpitaux syriens. En outre, l'association a également continué le programme de deux ans mis en place en 2021 et visant à renforcer la capacité en télécommunications d'urgence dans les régions du monde les plus exposées aux catastrophes. Elle appuie pour cela le centre de Coordination pour l'Assistance Humanitaire de la Gestion de Désastres (Centre AHA) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et l'Agence Caribéenne de l'Urgence liée aux Désastres (CDEMA) des Caraïbes. Ces activités liées à la connectivité représentent à elles seules en volume financier plus de 465k€ soit 58% des activités terrain.

TSF a également continué durant cette année son programme de protection et sensibilisation relatif à la crise humanitaire qui touche les migrants d'Amérique centrale et du Sud. Ce programme vise à donner accès à des informations prioritaires aux populations en situation d'extrême vulnérabilité.

L'association a en outre mis en place durant cette année un projet de protection et sensibilisation des populations ukrainiennes ayant migré en Pologne.

Le programme d'inclusion numérique auprès des enfants de Miarinarivo à Madagascar, démarré en 2012, a été prolongé et est toujours actif à ce jour. Un autre programme d'inclusion numérique auprès des migrants d'Amérique centrale et du Sud a également été mis en place au Mexique.

Les dépenses d'activité sur l'année permettent de dégager une répartition par secteur telle que suit :

- Connectivité : 58%
- Accès à l'information : 34%
- Inclusion numérique : 8%

La présentation des emplois et des ressources

Les comptes ci-après sont présentés en Euros et intègrent l'ensemble des activités de l'organisation Télécoms Sans Frontières pour l'année 2023, y compris les activités réalisées par le bureau d'intervention de TSF en Amérique.

Compte d'emploi des ressources au 31 décembre 2023

en Euros (€)	2023	2022
Dépenses de missions sociales	1 017 364	1 166 630
<i>dont: connectivité</i>	465 230	681 251
<i>accès à l'information</i>	274 278	219 567
<i>inclusion numérique</i>	61 630	90 960
<i>recherche & développement de projets TIC</i>	216 226	174 852
Frais de recherche de fonds	121 721	152 697
Frais de fonctionnement	244 859	206 678
Total emplois	1 383 944	1 526 005
Engagements sur ressources affectées	1 446 383	1 610 632
Dotations aux amortissements & provisions	40 477	149 849
Total charges	2 870 804	3 286 486
Ressources privées issues de la recherche de fonds	886 841	1 158 255
Ressources institutionnelles	127 578	145 512
Ressources collectées auprès du public	5 686	12 288
Autres ressources	124 643	31 534
Total ressources	1 144 749	1 347 589
Fonds dédiés	1 610 632	1 673 627
Reprise de provisions	115 986	266 774
Total produits	2 871 366	3 287 990
Excédent restant à affecter	562	1 504

Les emplois

Les emplois se maintiennent à un niveau sensiblement similaire à l'année 2022. Les principales dépenses de l'année se situent au niveau du programme de soutien à la crise ukrainienne, de la réponse au tremblement

de terre ayant frappé la Turquie et la Syrie et du programme de renforcement des capacités en télécommunications d'urgence du CDEMA et de l'AHA Centre.

Les missions sociales s'élèvent à 1017k€. La part des dépenses de missions sociales et des engagements sur ces missions s'élève à 87% du total des charges.

Les dépenses des missions de connectivité restent les plus fortes en cette année, car, comme évoqué ci-dessus, l'association a renforcé son programme d'aide aux Ukrainiens et elle a également poursuivi durant l'année son programme de renforcement des capacités en télécommunications d'urgence des régions Caraïbes et Asie du Sud-est. Par ailleurs, TSF est intervenue sur deux tremblements de terre majeurs, l'un ayant touché la Turquie et la Syrie, et l'autre le Maroc. TSF a par ailleurs continué son programme de soutien à la crise migratoire en Bosnie et Grèce ainsi qu'à la crise syrienne. Les dépenses des activités de protection & de sensibilisation au travers des programmes d'accès à l'information en soutien aux migrants d'Amérique Latine et aux Ukrainiens déplacés en Pologne, ainsi que les programmes d'inclusion numérique à Madagascar et au Mexique représentent un volume financier de 336k€ pour l'année 2023.

Les frais de fonctionnement se maintiennent par rapport à l'année 2022. Ces frais représentent les coûts de structure nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation. Ils comprennent notamment les coûts des bureaux d'intervention et les coûts de personnel de ces bureaux. Ces frais de fonctionnement représentent 8,5% du total des charges.

Les frais de recherche de fonds sont en légère diminution par rapport à 2022. Ces coûts s'expliquent par la nécessité de trouver des nouveaux partenariats pour nous permettre de continuer les programmes humanitaires en cours et renforcer notre capacité de réponse à l'urgence. Ils s'établissent à 4,2% du total des charges.

Les ressources

Les ressources combinées sont en légère baisse et s'établissent à 1145k€.

Cette baisse s'explique principalement par la diminution des financements obtenus pour l'urgence ukrainienne, et à la diminution attendue du financement du programme de renforcement des capacités des régions Caraïbes et Asie du Sud-est. Les ressources privées représentent 77% du total des ressources. Les financements provenant des institutionnels se maintiennent sensiblement par rapport à 2022. Les ressources collectées auprès du public ont également baissées mais ne représentent qu'une part faible du total. Les autres ressources sont en augmentation, ces ressources sont principalement des remboursements de frais sur des programmes menés en collaboration avec d'autres organisations et autres remboursements divers.

L'excédent de ressources de l'exercice

L'excédent représente la différence entre les charges et les produits. Cet excédent est très faible pour cette année, il fera l'objet d'une affectation sur les fonds de réserve de l'association et sera utilisé sur les missions sociales à venir.

Les perspectives 2024

L'année 2024 sera à nouveau une année intense pour l'organisation. TSF continuera ses actions en soutien de la population ukrainienne, son programme d'accès à l'information auprès des migrants d'Amérique centrale et du Sud au Mexique, en Colombie et au Guatemala, son programme d'inclusion numérique au bénéfice des enfants de Miarinarivo à Madagascar, ainsi que son aide aux migrants en Bosnie. Elle continuera en outre son programme d'inclusion numérique au bénéfice des migrants d'Amérique centrale et du Sud au Mexique, et terminera son programme de renforcement des capacités des régions Caraïbes et Asie du Sud-est.

TSF s'inscrira également dans la réponse aux catastrophes naturelles et aux nouvelles crises engendrant des déplacements de populations à travers le monde.

Le budget 2024 s'établit à 2623k€ et est en légère baisse par rapport à l'année 2023.



Centre de Tijuana, Mexique – Juin 2023
TSF aide les migrants d'Amérique centrale et du sud en leur donnant accès à des informations prioritaires.

3

LES COMPTES ANNUELS

Rapport général du Commissaire aux comptes	13-16
Bilan & compte de résultat	17-20
Annexes aux comptes	21-25

TELECOMS SANS FRONTIERES
RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/12/2023

32 avenue Vignancour, 64000 Pau
Tél 05 59 13 82 22 ■ accueil@lgbec.com
Fax 05 59 13 81 10 ■ Siret 451 820 039 00027

SARL au capital de 350 000 € inscrite au tableau de l'ordre des Experts-Comptables de la Région Aquitaine.
Société membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Pau.

www.lgbec.com



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31/12/2023)

Aux Adhérents
TSF
19 Rue Jean Baptiste Carreau
64000 PAU

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 06/09/2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association TSF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

PAU, le 30/06/2024

Jean Michel GANZAGAIN

Pour la société LGBEC


SarL L.G.B.E.C
CABINET GANZAGAIN BASSET LORRY
Experts comptables - Commissaires aux comptes
32 avenue Vignancœur - 64000 PAU
Tél. 05 59 43 82 22 Fax 05 59 13 81 10
SIRET 451 820 009 00027

en euros

	ACTIF					
	Brut	Amort. et prov	Net 2023	%	Net 2022	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, droits similaires	14 133	14 133	0	0,00%	1 493	0,03%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :						
Terrains						
Constructions	200 000	187 944	12 056	0,24%	22 056	0,42%
Installations techniques, matériels, et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	549 345	526 610	22 735	0,46%	26 275	0,35%
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :						
Participations (b)						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	75		75	0,00%	75	0,00%
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	763 554	728 688	34 866	1,04%	49 898	1,04%
STOCKS ET EN COURS :						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances clients et comptes rattachés						
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur le bénéfice						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
Autres	244 740		244 740	4,97%	149 047	2,87%
Valeurs mobilières de placement	4 065 253		4 065 253	82,61%	4 409 132	84,81%
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	570 578		570 578	11,60%	585 361	11,26%
Charges constatées d'avance	5 286		5 286	0,11%	5 396	0,10%
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 885 856	0	4 885 856	99,04%	5 148 936	99,04%
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
TOTAL ACTIF	5 649 410	728 688	4 920 722	100,00%	5 198 834	100,00%

SarL L.G.B.E.C
 CABINET GANZAGAN-BASSI LORRY
 Experts comptables - Commissaires aux comptes
 32 avenue Vignancourt - 80000 PAU
 Tél. 05 59 13 81 10 - Fax 05 59 13 81 10
 SIRET 441 820 039 00027

TELECOMS SANS FRONTIERES

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

BILAN

Présenté en Euros

Edité le 04/06/2024

en euros

	PASSIF			
	Net 2023	%	Net 2022	%
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :				
<u>FONDS PROPRES</u>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	2 841 241	57,74%	2 839 737	54,62%
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	562	0,01%	1 504	0,03%
<u>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</u>				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donation				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation				
Subventions d'investissement sur bien non renouvelables	16 234	0,33%	17 992	0,35%
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	2 858 037	58,08%	2 859 233	55,00%
Provision pour risques et charges	7 441	0,15%	115 397	2,22%
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	7 441	0,15%	115 937	2,22%
<u>FONDS DEDIES</u>				
Sur subventions de fonctionnement	1 446 383	29,39%	1 610 632	30,98%
Sur autres ressources				
TOTAL FONDS DEDIES	1 446 383	29,39%	1 610 632	30,98%
<u>DETTES</u>				
Emprunt et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours				
Fournisseurs et Comptes rattachés	111 062	2,26%	89 174	1,72%
Autres	118 777	2,41%	121 118	2,33%
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	379 022	7,70%	403 280	7,76%
TOTAL PASSIF EXIGIBLE	608 861	12,37%	613 573	11,80%
Ecarts de conversion Passif (V)				
TOTAL PASSIF	4 920 722	100,00%	5 198 834	100,00%

SarL L.G.B.E.C
 CABINET GANZAGAIN BASSI LORRY
 Experts comptables - Commissaires aux comptes
 32 avenue Vignancourt 64000 PAU
 Tél. 05 59 13 82 22 Fax 05 59 13 81 10
 SIRET 451 820 038 00027

TELECOMS SANS FRONTIERES

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 04/06/2024

en euros

		Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Prestations de services							
Montant net produits d'exploitation							
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation		1 020 106	37,12%	1 316 055	40,48%	-295 950	-22,49%
Cotisations							
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		1 610 632	58,60%	1 673 627	51,48%	-62 995	-3,76%
Autres produits							
Reprise sur provisions, dépréciations		113 477	4,13%	252 322	7,76%	-138 845	-55,03%
Transfert de charges		4 240	0,15%	9 216	0,28%	-4 977	-54,00%
Sous-total des autres produits d'exploitation		2 748 454	100,00%	3 251 221	100,00%	-502 766	-15,46%
Total des produits d'exploitation (I)		2 748 454	100,00%	3 251 221	100,00%	-502 766	-15,46%
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Excédent transféré (II)							
PRODUITS FINANCIERS :							
De participation							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés		2 774	0,10%	1 294	0,04%	1 481	114,47%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 919	0,07%	1 961	0,06%	-42	-2,14%
Différences positives de change		589	0,02%	12 498	0,38%	-11 910	-95,29%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		103 093	3,75%	4 572	0,14%	98 521	2154,94%
Total des produits financiers (III)		108 375	3,94%	20 325	0,63%	88 050	433,20%
PRODUITS EXCEPTIONNELS :							
Sur opérations de gestion		528	0,02%	101	0,00%	427	421,79%
Sur opérations en capital		14 009	0,51%	16 343	0,50%	-2 334	-14,28%
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (IV)		14 536	0,53%	16 444	0,51%	-1 908	-11,60%
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)		2 871 366	104,47%	3 287 990	101,13%	-416 624	-12,67%
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
TOTAL GENERAL		2 871 366	104,47%	3 287 990	101,13%	-416 624	-12,67%

SarL L.G.B.E.C
 CABINET GANZAGAIN BASSI LORRY
 Experts comptables - Commissaires aux comptes
 32 avenue Vignancourt 64000 PAU
 Tél. 05 59 13 82 22 Fax 05 59 13 81 10
 SIRET 451 828 039 00027

TELECOMS SANS FRONTIERES

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 04/06/2024

en euros	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
CHARGES D'EXPLOITATION :						
Achats de marchandises	39 954	1,45%	278 622	8,57%	-238 668	-85,66%
Variation stocks de marchandises						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation stocks matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats non stockés	11 359	0,41%	12 777	0,39%	-1 418	-11,10%
Services extérieurs	72 309	2,63%	58 003	1,78%	14 306	24,66%
Autres services extérieurs	511 150	18,60%	410 387	12,62%	100 762	24,55%
Impôts, taxes et versements assimilés	36 562	1,33%	40 127	1,23%	-3 564	-8,88%
Salaires et traitements	519 866	18,91%	523 051	16,09%	-3 185	-0,61%
Charges sociales	188 982	6,88%	192 140	5,91%	-3 158	-1,64%
Autres charges de personnel						
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	27 425	1,00%	31 926	0,98%	-4 501	14,10%
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Pour risques et charges : dotation aux provisions	4 136	0,15%	113 477	3,49%	-109 342	-96,36%
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 446 383	52,63%	1 610 632	49,54%	-164 249	-10,20%
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	2 858 127	103,99%	3 271 143	100,61%	-413 015	12,63%
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES :						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	3 305	0,12%	1 919	0,06%	1385	72,18%
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	3 049	0,11%	10 842	0,33%	-7 793	-71,88%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (III)	6 353	0,23%	12 761	0,39%	-6 408	50,21%
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion	53	0,00%	181	0,01%	-127	-70,45%
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	53	0,00%	181	0,01%	-127	-70,45%
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les bénéfices (VI)	6 270	0,23%	2 402	0,07%	3 868	161,05%
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)	2 870 804	104,45%	3 286 486	101,08%	-415 682	-12,65%
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	562	0,02%	1 504	0,05%	-941	-62,61%
TOTAL GENERAL	2 871 366	104,47%	3 287 990	101,13%	-416 624	-12,67%

SarL L.G.B.E.C
CABINET GANZAGAIN BASSI LORRY
Experts comptables - Commissaires aux comptes
32 avenue Vignancie - 64000 PAU
Tél. 05 59 13 92 22 - 05 59 13 91 10
SIRET : 512 20 499 00027

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUES :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par le règlement 99-01 du CRC.

2. REGLES DE COMPTABILISATION :

a. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur une période de :

- 4 ans pour les véhicules
- 5 ans pour le mobilier
- 20 ans pour les bâtiments

Les autres immobilisations sont amorties selon le mode dégressif sur une période de :

- 3 ans pour les équipements télécom et informatique

Certains biens, acquis par TSF et situés dans les missions, dans la mesure où ils subissent une usure accélérée, sont comptabilisés directement dans les comptes de charge.

Le siège social de l'association TSF, situé 19 rue Jean-Baptiste Carreau – 64000 Pau, et acquis pour un montant de 200.000 euros est amorti sur 20 ans, pour une valeur annuelle de 10.000 euros.

b. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis et de licences.

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode dégressif.

c. Immobilisations financières :

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celui-ci est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Aucune immobilisation financière ne figure à l'actif du bilan.

d. Stocks :

De par la nature de son activité, TSF ne possède pas de stock.

e. Financements et dons :

Les financements des bailleurs de fonds institutionnels et des organismes privés sont comptabilisés dans le compte de résultat, au prorata des périodes de convention figurant sur le contrat.

Les financements perçus directement pour les missions suivent le principe des fonds dédiés (voir plus loin).

f. Créances :

De par la nature de son activité, TSF ne possède pas de créances clients et comptes rattachés.

Les créances s'expliquent généralement par les produits à recevoir principalement dus aux avances faites par TSF sur les missions qui sont financées par des bailleurs de fonds.

g. Valeurs mobilières de placement :

Le portefeuille, composé uniquement de Bons de caisse et Certificat de dépôt négociables, est enregistré pour sa valeur d'achat et soldé arrivé au terme des contrats. Les intérêts à terme de ces placements sont constatés en temps que produits financiers.

h. Disponibilités :

Les comptes bancaires en devises étrangères (comptes bancaires USD et GBP) sont valorisées au taux de change €/Devise de la date d'entrée ou de sortie des fonds. Une provision pour dépréciation des éléments financiers est enregistrée en cas de moins value entre la valeur comptable en euro du compte et la valeur euro au taux de clôture du 31 décembre.

Les caisses en devises étrangères sont revalorisées au taux de clôture du 31 décembre.

i. Fonds de réserve :

Le résultat de TSF dégagé à la clôture de l'exercice se répartit de la manière suivante dans les fonds de l'Association :

- en fonds de réserves de missions d'urgence
- en fonds de réserves coopération, formation
- en fonds de réserves associatifs
- en fonds de réserves immobilisations

j. Fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC.

Lorsque TSF reçoit, durant un exercice donné, des fonds affectés par le donateur à une mission particulière, et que ces fonds ne sont pas utilisés au cours de l'exercice, la ressource générée par ces fonds est annulée par une charge de même montant dans le compte de résultat.

Cette ressource est affectée, au bilan, en « fonds dédiés » par le débit du compte « Engagements à réaliser ». L'utilisation durant les exercices suivants, de ces fonds génère un produit dans le compte de résultat, par le crédit du compte « Report des subventions attribuées non utilisées », et donne lieu, pour la même valeur, à une diminution du poste « fonds dédiés » au bilan.

k. Dépenses pour les missions :

Les dépenses effectuées pour les missions TSF sont engagées soit :

- par le siège ou les bureaux à l'étranger, pour le compte des missions,
- par les missions elles-mêmes.

Les dépenses engagées par le siège ou les bureaux à l'étranger sont comptabilisées à la date de facturation. Les dépenses engagées par les missions sont comptabilisées à la date de clôture des missions, à la date de fin de mois pour les missions long terme. Pour les missions à cheval entre deux exercices, les dépenses sont enregistrées mois par mois pour respecter le principe d'indépendance des exercices.

l. Opérations liées au change :

Pour TSF, les pertes et gains de change résultent :

- des différences de valeur des caisses entre leur valeur comptable et leur valeur au 31 décembre
- des différences de valeur des caisses de mission entre leur valeur comptable et leur valeur à la date de fin d'une mission ou d'un mois
- des différences de valeur sur les transferts internes de fonds dues aux taux de change appliqués par les banques et aux dates de valeur qui diffèrent
- des différences de valeur sur les comptes fournisseurs en devises due à taux de change différent entre la date d'enregistrement de la facture et la date de paiement du fournisseur.

3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'année 2023 aura été marquée par la mise en place ou la continuation de programmes humanitaires majeurs :

- la réponse d'urgence suite au tremblement de terre au Turquie et en Syrie,
- la réponse d'urgence suite au tremblement de terre au Maroc,
- la réponse d'urgence suite aux inondations en Lybie,
- la réponse d'urgence au Mexique suite à l'ouragan Otis,
- la mise en place d'un programme d'inclusion numérique au Mexique,
- la continuation de la réponse d'urgence au conflit armé en Ukraine,
- la continuation du programme de renforcement de capacités régionales aux Caraïbes et en Asie du sud-est

- la continuation du programme d'aide aux migrants venant d'Afrique ou du Moyen-Orient en Grèce,
- la continuation du programme d'aide aux migrants venant d'Afrique ou du Moyen-Orient en Bosnie,
- la continuation du programme d'aide aux migrants d'Amérique centrale et du sud au Mexique, au Guatemala et en Colombie
- la continuation du programme de réduction de la fracture numérique à Madagascar,

En dehors de ces interventions majeures, Télécoms Sans Frontières aura poursuivi ses programmes de réduction de la fracture numérique au Burkina Faso.

4. ELEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice.

5. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

Nature des immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Brevets & licences	14 133€			14 133€
Bâtiments administratifs & commerciaux	200 000€			200 000€
Matériel de transport	60 131€		37 154€	22 976€
Installations générales, aménagements divers	6 824€			6 824€
Matériel de télécommunication & informatique	499 841€	12 393€		512 234€
Mobilier de bureau	7 310€			7 310€
TOTAL	788 240€	12 393€	37 154€	763 479€

6. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	244 740€	244 740€	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 286€	5 286€	
TOTAL	250 026€	250 026€	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

SarL L. G. B. E. C.
CABINET GANZAGAN BASSI LORRY
Experts comptables - Commissaires aux comptes
32 avenue Vignacourt - 64000 PAU
Tél. 05 59 13 82 22 - 05 59 13 81 10
SIRET 441 890 039 00027

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires (2)				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	111 062€	111 062€		
Dettes fiscales et sociales	117 187€	117 187€		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes (3)	1 590€	1 590€		
Produits constatés d'avance	379 022€	379 022€		
TOTAL	608 861€	608 861€		
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

VMP (c)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Valeurs mobilières de placement	4 065 253 €	4 065 253 €	
TOTAL	4 065 253 €	4 065 253 €	

Provisions/Fonds dédiés (d)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Provisions pour risques et charges	7 441 €	7 441 €	
Fonds dédiés	1 446 383 €	867 830 €	578 553 €
TOTAL	1 453 824 €	875 271 €	578 553 €

7. CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les membres du conseil d'administration de TSF ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur, à l'exception du Président qui reçoit une indemnité soumise à cotisation.

Sarl L.G.B.F.C.
CABINET GANZAGAIN BASSI LORRY
Experts comptables - Commissaires aux comptes
32 avenue Vigiancourt - 64000 PAU
Tél. 05 59 13 82 22 Fax 05 59 13 81 10
SIRET 451 820 85 120027



Inondations, Libye –
Octobre 2023

Suite aux inondations en Libye, TSF est intervenue aux côtés de l'agence des Nations Unies pour la coordination humanitaire (UNDAC) et a mis en place une connectivité à haut débit pour les équipes de secours et médicales.

4

LES ACTIONS DE TSF EN CHIFFRES

Connectivité	27
Accès à l'information	28
Inclusion numérique	29

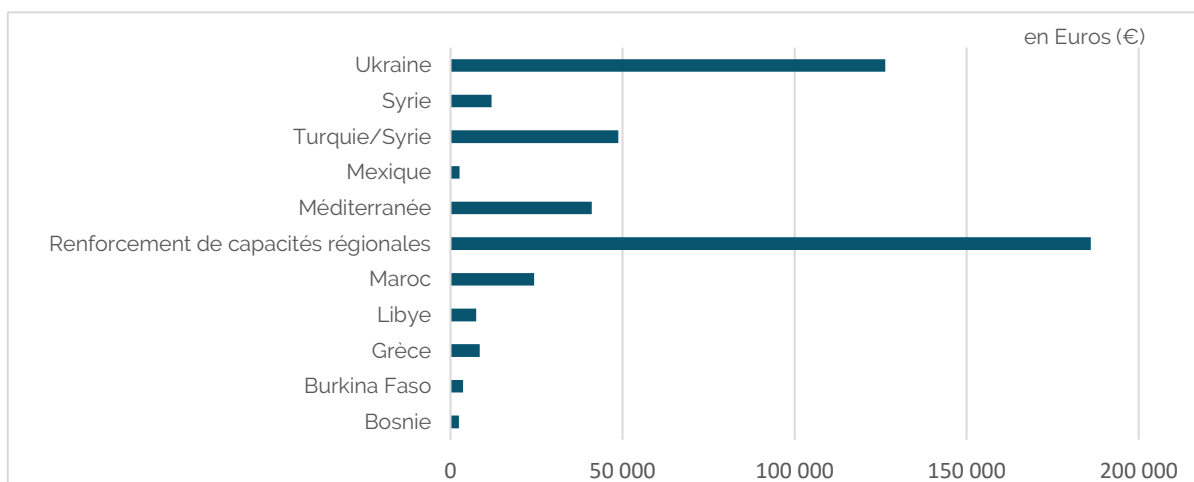


Hatay, Turquie – Février 2023

Suite au tremblement de terre ayant touché la Turquie et la Syrie, TSF s'est déployé pour permettre aux organisations de secours et à la population d'avoir accès à Internet.

Connectivité

Pays	Activité
Ukraine	Suite au conflit armé, mise en place de moyens de télécommunications dans les centres accueillant les personnes déplacées et dans les bus les transportant
Syrie	Mise à disposition de connexions télécom Internet gratuites pour les hôpitaux isolés
Turquie/Syrie	Suite au tremblement de terre, mise à disposition de moyens de télécommunication au profit des sinistrés et auprès des organisations de secours
Mexique	Suite au cyclone Otis, mise à disposition de moyens de télécommunication au profit de la Croix Rouge
Méditerranée	Système de notification pour les migrants et les réfugiés secourus en Méditerranée
Renforcement de capacités régionales	Programme de renforcement des capacités des mécanismes régionaux de réponse aux catastrophes en Asie du Sud-est et dans les Caraïbes
Maroc	Suite au tremblement de terre, mise à disposition de moyens de télécommunication au profit des sinistrés et auprès des organisations de secours
Libye	Suite aux inondations, mise à disposition de moyens de télécommunication au profit des organisations de secours
Grèce	Connexion Internet au profit des migrants dans le principal camp d'accueil
Burkina Faso	Soutien au Centre Internet créé par TSF pour le développement de la région isolée de Guié
Bosnie	Connexions Internet dans les centres d'accueil de migrants venant d'Afrique et du Moyen Orient et remontant vers l'Europe

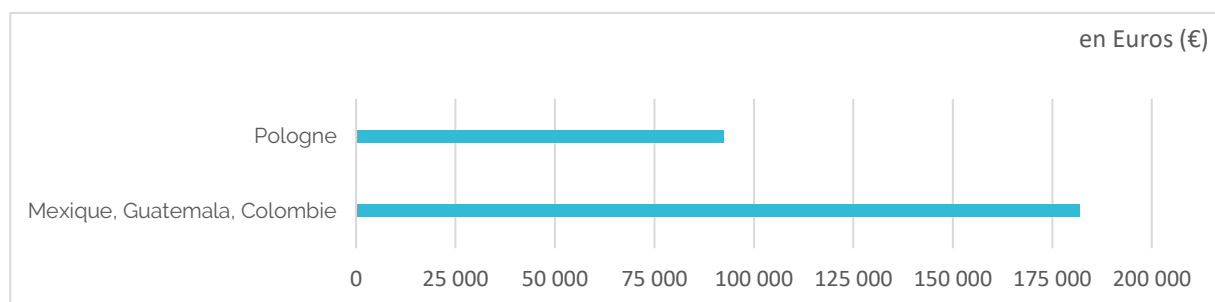




Rzeszow, Pologne – Septembre 2023
 TSF continue son activité de diffusion d'information humanitaire auprès des réfugiés ukrainiens dans un centre d'accueil de la ville de Rzeszow en Pologne.

Accès à l'information

Pays	Activité
Pologne	Programme d'accès à l'information en soutien aux populations réfugiées ukrainiennes suite au conflit armé
Mexique, Guatemala, Colombie	Programme d'accès à l'information en soutien aux migrants et réfugiés d'Amérique du sud et centrale

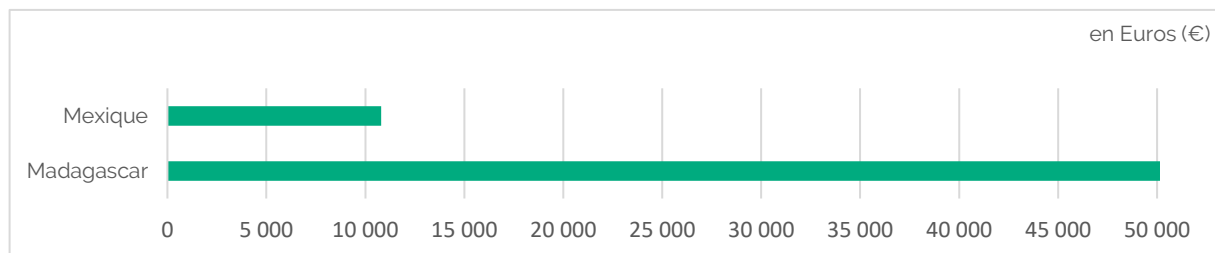




Miarinarivo, Madagascar – Septembre 2023
 TSF continue depuis 2012 ses activités périscolaires pour les enfants de la région de Miarinarivo.

Inclusion numérique

Pays	Activité
Mexique	Programme d'inclusion numérique au profit des migrants d'Amérique centrale et du Sud
Madagascar	Activités périscolaires dans le centre Internet communautaire créé par TSF pour le développement de la ville isolée de Miarinarivo dans la région Itasy





www.tsfi.org

CONTACT



Télécoms Sans Frontières - TSF



@TSF_Intl



Télécoms Sans Frontières (TSF)



@TSF_Intl



Télécoms Sans Frontières - TSF

SIEGE INTERNATIONAL

FRANCE

19, rue Jean-Baptiste Carreau

64000 PAU

+33 5 59 84 43 60

finance@tsfi.org

BASE REGIONALE

AMERIQUE &
CARAIBES

GUADALAJARA, MEXIQUE

+52 13 320 883 378

americas@tsfi.org

ETATS-UNIS

WASHINGTON DC

usa@tsfi.org